



16 jours d'activisme contre la violence à l'égard des femmes

25 novembre - 10 décembre 2023

Note conceptuelle

1. CONTEXTE

Les 16 jours d'activisme contre la violence à l'égard des femmes sont une campagne internationale menée par la société civile qui a lieu chaque année. Elle commence le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et se termine le 10 décembre, Journée des droits de l'homme, traduisant ainsi que la violence à l'égard des femmes est la violation des droits de l'homme la plus répandue dans le monde. Créée par des activistes de première ligne du Women's Global Leadership Institute en 1991, la campagne des 16 jours est utilisée comme stratégie de mobilisation et d'action par des individus et des organisations du monde entier pour appeler à la prévention et à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (VFFF).

En appui à cette initiative de la société civile, l'Initiative [Tous UNiS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes](#) placé sous le leadership du Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres appelle à une action mondiale pour accroître la sensibilisation, galvaniser les efforts de plaidoyer et partager les connaissances et les innovations pour mettre fin aux VFFF une fois pour toutes. Lancé en 2008, [Tous UNiS](#) est un effort de plaidoyer pluriannuel visant à prévenir et à éliminer les VFFF dans le monde. [Tous UNiS](#) appelle les gouvernements, les acteurs du développement, la société civile, les organisations de femmes, les jeunes, le secteur privé, les médias et l'ensemble du système des Nations Unies à unir leurs forces pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

En 2023, le thème de la campagne Tous UNiS est « **Investir pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles** » et mettra l'accent sur l'importance de financer différentes stratégies de prévention pour mettre fin à la violence. Il tirera parti des principales plates-formes mondiales de plaidoyer pour créer une dynamique et galvaniser les efforts collectifs visant à prévenir la violence à l'égard des femmes. Le thème de la campagne de cette année est également aligné sur le thème prioritaire de 2024 de la Commission de la condition de la femme¹, axé sur la réalisation **de l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective de genre**. La campagne activera et amplifiera également les engagements visant à prévenir la violence à l'égard des femmes dans le cadre du Forum Génération Égalité et de la Coalition d'action contre les violences basées sur le genre (VBG) et de la Coalition d'action pour la justice économique et les droits (EJR)² et catalysera les forums mondiaux de plaidoyer, y compris le moment phare de Génération Égalité et le sommet à mi-parcours des ODD qui se tiendra en septembre 2023.

1. THÈME DE LA CAMPAGNE POUR 2023 – UNiS! Investir pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles

La violence à l'égard des femmes et des filles demeure l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues dans le monde. Bien que de nombreux pays aient adopté des lois pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, la faiblesse de l'application et les normes sociales discriminatoires demeurent des problèmes importants. À l'échelle mondiale, on estime que **736 millions de femmes** – près d'une sur trois – ont été victimes de violence physique et/ou sexuelle de la part de leur partenaire intime, de violence sexuelle d'un autre partenaire, ou des deux, au moins une fois dans leur vie³.

La violence à l'égard des femmes a également été intensifiée dans différents contextes, y compris l'espace de travail et les espaces en ligne. Une étude mondiale de l'Economist Intelligence Unit a révélé que 38% des femmes ont eu des expériences personnelles de violence en ligne et que 85% des femmes qui passent du temps en ligne ont été témoins de violence numérique contre d'autres femmes. Une étude mondiale sur les femmes travaillant dans le secteur de la technologie a révélé que 44% des femmes fondatrices

¹ La Commission de la condition de la femme est une commission technique du Conseil économique et social (ECOSOC) et le principal organe intergouvernemental mondial exclusivement consacré à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

² Génération Égalité est le principal effort mondial visant à libérer la volonté politique et à accroître les investissements et la mise en œuvre en faveur de l'égalité des sexes afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des engagements énoncés dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.

³ <https://www.unwomen.org/en/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures>.

avaient été victimes d'une forme de harcèlement au travail en 2020, dont 41% de femmes victimes de harcèlement sexuel⁴.

En outre, la pandémie de COVID-19, les conflits et le changement climatique ont encore intensifié les VFFF, exacerbé les défis existants et généré des menaces nouvelles et émergentes. L'insécurité économique, la perturbation des moyens de subsistance et la protection sociale limitée continuent d'accroître la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence. Selon les enquêtes d'évaluation rapide de l'égalité des sexes (RGA) sur les impacts socio-économiques de la COVID-19 menées par ONU Femmes dans 58 pays, 45 pour cent⁵ des femmes ont déclaré qu'elles-mêmes ou une femme qu'elles connaissent avaient subi une forme de violence à l'égard des femmes depuis la COVID-19⁶. Après l'ouragan Katrina, le taux de viols parmi les femmes déplacées dans les parcs à roulettes a augmenté de 53,6 fois le taux de référence du Mississippi pour cette année-là⁷.

La violence affecte négativement la santé physique et mentale et le bien-être des femmes à toutes les étapes de leur vie et a un impact sur leur développement professionnel et leur autonomisation économique⁸. La violence à l'égard des femmes a également des conséquences sociales et économiques plus larges pour les familles, les communautés et les sociétés et⁹ entrave la réalisation du développement durable. Une nouvelle étude du FMI en Afrique subsaharienne montre que la violence à l'égard des femmes et des filles constitue une menace majeure pour le développement économique de la région. Une augmentation de la violence à l'égard des femmes de 1 point de pourcentage est associée à une baisse de 9 % du niveau d'activité économique. Au niveau mondial, ¹⁰ on estime que le coût de la violence à l'égard des femmes (publique, privée et sociale) s'élève à 1,5 billion de dollars¹¹. Dans l'ensemble de l'Union

⁴ Women Who Tech (2020). L'état des femmes dans la technologie et les startups. Disponible sur:

<https://womenwhotech.org/data-and-resources/state-women-tech-and-startups>.

⁵ <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-03/Policy-brief-Addressing-violence-against-women-through-social-protection-en.pdf>.

⁶ <https://data.unwomen.org/sites/default/files/documents/Publications/Measuring-shadow-pandemic.pdf> (p. 5).

⁷ <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-03/Infographic-Tackling-violence-against-women-and-girls-in-the-context-of-climate-change-en.pdf>.

⁸ www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2018/Global-safety-framework-Section1-compressed.pdf (p. 130).

⁹ www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2019/RESPECT-Women-Preventing-violence-against-women-en.pdf.

¹⁰ www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2021/11/19/The-Heavy-Economic-Toll-of-Gender-based-Violence-Evidence-from-Sub-Saharan-Africa-509667.

¹¹ www.unwomen.org/en/news/stories/2016/9/speech-by-lakshmi-puri-on-economic-costs-of-violence-against-women.

européenne, le coût de la violence fondée sur le genre est estimé à 366 milliards d'euros par an, dont 79 pour cent pour la violence à l'égard des femmes, soit 289 milliards d'euros¹².

La bonne nouvelle, c'est que les VFFF sont évitables et qu'il existe plus de preuves que jamais sur ce qui fonctionne¹³. Le cadre [RESPECT Women](#) est un cadre global avec des stratégies fondées sur des données probantes qui ont démontré des résultats positifs dans la prévention et la réponse à la violence à l'égard des femmes, qui offre aux États membres, aux partenaires de développement et au secteur privé de solides options d'investissement. L'initiative mondiale UE-ONU [Spotlight](#), le plus grand effort ciblé visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles dirigé par les Nations Unies, démontre qu'un investissement significatif, concerté et global pour mettre fin à la violence peut faire une différence transformatrice dans la vie des femmes et des filles. Par exemple, des investissements plus importants dans les efforts visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes ont doublé le taux de condamnation¹⁴ pour violence à l'égard des femmes et des filles dans 12 pays et ont conduit au renforcement de 477 lois ou politiques visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles. La lutte contre les difficultés économiques, associée à d'autres stratégies de prévention prometteuses telles que l'investissement dans les organisations de défense des droits des femmes, la transformation des normes sociales, la lutte contre les relations de pouvoir inégales entre les sexes, le renforcement des services¹⁵ essentiels pour les survivantes et la création d'environnements plus sûrs, ¹⁶entre autres, a le potentiel de prévenir et de réduire la violence à l'égard des femmes.

Les liens entre la pauvreté, les facteurs de stress et les difficultés financières et la violence à l'égard des femmes sont bien établis, les femmes étant exposées à des risques disproportionnellement élevés de violence¹⁷. Dans le même temps, la violence augmente le risque de pauvreté et de difficultés économiques des femmes en raison à la fois des coûts directs de la violence, tels que les dépenses de santé à la charge des patients, et des coûts indirects tels que la réduction des revenus. L'autonomisation économique des

¹² <https://eige.europa.eu/news/gender-based-violence-costs-eu-eu366-billion-year>.

¹³ <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2019/05/respect-women-preventing-violence-against-women>.

¹⁴ www.spotlightinitiative.org/publications/spotlight-initiative-global-annual-narrative-progress-report-2022.

¹⁵ Htun, M & Weldon, S.L. (2012). The Civic Origins of Progressive Policy Change: Combating Violence against Women in Global Perspective, 1976-2005; Mama Cash (juillet 2020) L'activisme féministe fonctionne! Une revue de la littérature sélectionnée sur l'impact de l'activisme féministe dans la réalisation des droits des femmes.

¹⁶ www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/RESPECT-guide-mise-en-œuvre-Résumé-stratégie-Pauvreté-réduite-fr.pdf.

¹⁷ Stockl H, March LM, Pallitto C, et coll. (2014). Violence entre partenaires intimes chez les adolescentes et les jeunes femmes: prévalence et facteurs associés dans neuf pays: une étude transversale. BMC Santé publique. 2014; 14:751.

femmes, associée à des approches qui renforcent les normes et les dynamiques équitables en matière de genre pour des changements durables pour les femmes et les filles, peut servir de **facteur de protection** contre la violence à l'égard des femmes et des filles, grâce à l'accès à des actifs tels que la propriété foncière¹⁸ et un emploi décent qui permettent aux femmes de prévenir et d'échapper aux relations abusives et aux situations d'exploitation¹⁹.

Dans les efforts visant à mieux reconstruire après la pandémie et les crises multiples, les investissements dans la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles sont plus importants que jamais.

Ces investissements ont d'énormes avantages pour l'égalité des sexes, la réduction de la pauvreté et le développement. Cependant, moins de 0,2 % de l'aide publique au développement (APD) mondiale est consacrée à la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles, et ce financement est souvent de mauvaise qualité, à court terme et sporadique. Peu de gouvernements nationaux ont des politiques transformatrices de prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles ou alignent leurs budgets sur les stratégies et les interventions de prévention. Il est important de lutter contre la violence à l'égard des femmes de manière globale et de l'intégrer dans des politiques et des programmes plus larges, tels que²⁰ les systèmes de protection sociale, afin de renforcer la sécurité et l'autonomie économiques des femmes et de réduire le risque de violence²¹. À leur tour, ces politiques ont besoin de ressources solides pour soutenir une meilleure planification et une meilleure mise en œuvre. En outre, la création de lieux de travail plus sûrs est essentielle pour que les femmes aient accès aux ressources économiques et deviennent moins vulnérables à la violence²².

1. OBJECTIFS DE PLAIDOYER

Le thème et les activités de la campagne Tous UNIS cette année sont *Investir pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles*. Il appelle tous les réseaux Tous Unis, les organisations de la société civile et des droits des femmes, les organisations travaillant avec les hommes et les garçons, le système des

¹⁸ <https://www.unwomen.org/en/what-we-do/economic-empowerment/facts-and-figures#notes>.

¹⁹ Assemblée générale (2006). Étude approfondie sur toutes les formes de violence à l'égard des femmes : Rapport du Secrétaire général : 31. A/61/122/Add.1. Nations Unies, New York.

²⁰ <https://preventgbv.org/shared-advocacy-agenda>.

²¹ unwomen.org/sites/default/files/2023-03/Policy-brief-Addressing-violence-against-women-through-social-protection-en.pdf.

²² www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2019/Addressing-violence-and-harassment-against-women-in-the-world-of-work-fr.pdf (p. 10).

Nations Unies, les partenaires gouvernementaux de la Coalition Génération Égalité Action, les défenseurs des droits de l'homme, les écoles, les universités, le secteur privé, les clubs et associations sportifs et les individus à intensifier et à soutenir différentes stratégies de prévention pour empêcher la violence de se produire en premier lieu.

Les principaux objectifs de plaidoyer sont les suivants :

- 1. Inviter chacun à être un allié dans la prévention des VFFF** en prenant position publiquement, en participant à des activités et à des événements pour sensibiliser leurs communautés aux VFFF.
- 2. Mobiliser tous les États membres pour allouer un budget national à la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles**, notamment par le biais de leurs propres plans d'action nationaux et de la prévention dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection sociale en intégrant la prévention des VFFF.
- 3. Plaider en faveur d'une augmentation de l'APD** consacrée à la prévention de la violence à l'égard des femmes, conformément aux priorités nationales, et appuyer la formulation de politiques, si possible.
- 4. Appelez à un plus grand soutien, à une augmentation des investissements durables à long terme de la part des États, du secteur privé, des fondations et d'autres donateurs aux organisations autonomes de défense des droits des femmes** qui travaillent à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité.
- 5. Plaider en faveur d'investissements des secteurs privé et public dans les politiques et les mesures** en milieu de travail qui assurent la sécurité économique des femmes.
- 6. Mobiliser les États membres, les partenaires de développement, les organisations philanthropiques, le secteur privé, les universités et tous les acteurs pour qu'ils rejoignent la Coalition d'action Génération Égalité sur la violence à l'égard des femmes et des filles et prennent des engagements politiques, programmatiques et financiers tangibles pour accélérer l'action**

La Coalition d'action Génération Égalité sur la violence basée sur le genre mobilise les gouvernements, la société civile, les organisations de défense des droits des femmes et des jeunes, les organisations internationales, les organisations philanthropiques et le secteur privé pour prendre des mesures concertées et apporter des changements concrets pour les femmes et les filles du monde entier, grâce à quatre actions concrètes : (1) Renforcer les lois et les politiques et augmenter les ressources; (2) Intensifier les programmes de prévention fondés sur des données probantes; (3) Développer des services complets, accessibles et de qualité pour les survivantes ; et (4) accroître le soutien et les ressources aux organisations autonomes de défense des droits des filles et des femmes pour qu'elles jouent leur rôle de chef de file dans l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.

S'appuyant sur l'élan du moment à mi-parcours de Génération Égalité en septembre 2023, la Coalition d'action contre la violence basée sur le genre mobilisera l'action pour amplifier l'appel de la campagne Tous *UniS ! Investir pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles.*

Veillez consulter le [site web de Génération Égalité](#) pour plus d'informations.

transformatrice visant à mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles à l'égard des femmes et des filles, notamment par :

1. L'investissement dans l'engagement [collectif en matière de prévention](#), et
2. Rejoindre l'engagement collectif de la Coalition d'action contre la violence à l'égard des femmes et des filles et de la Coalition d'action pour la justice économique et les droits sur la violence et le [harcèlement fondé sur le genre dans le monde du travail](#) et pour ratifier et mettre en œuvre la Convention 190 de l'OIT.²³

La Coalition d'action [pour la justice économique et les droits et la Coalition d'action](#) contre la violence à l'égard des femmes et des filles ont un engagement collectif sur l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail axé sur l'appel à davantage d'États et d'acteurs régionaux à ratifier et à mettre en œuvre la Convention n° 190 de l'OIT et à ce que tous les lieux de travail – privés et publics – adoptent et mettent en œuvre des politiques visant à prévenir et à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles à l'égard des femmes.

4. PRINCIPES FONDAMENTAUX DU PLAIDOYER DE LA CAMPAGNE UNTE

1. **Honorer et reconnaître les mouvements de femmes et leur leadership** dans les 16 jours d'activisme et dans la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles en général.
2. **Faire entendre la voix des jeunes féministes et des organisations dirigées par des jeunes** : Alors que le monde examine les progrès accomplis depuis l'adoption de la [Déclaration et du Programme d'action de Beijing](#), il est temps de créer des plateformes pour élever la voix de la prochaine génération de féministes qui façonnent leur avenir aujourd'hui.
3. **« Ne laisser personne de côté »** : Une approche fondée sur les droits de l'homme et qui attire l'attention sur les groupes de femmes et de filles les plus mal desservis et les plus défavorisés qui subissent des formes croisées de préjudice dans le cadre des efforts visant à prévenir et à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.

²³La Convention 190 (www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_721160.pdf) de l'OIT est le premier traité international à reconnaître le droit de chacun à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement, y compris la violence et le harcèlement fondés sur le genre.

4. **Centré sur les survivants** : Adopter une approche respectueuse et « ne pas nuire » pour raconter à nouveau les histoires des survivants, uniquement avec leur consentement éclairé et dans des conditions dans lesquelles ils se sentent habilités à exercer leur libre arbitre. Ceci et les principes d'autonomisation sont essentiels pour l'engagement des défenseurs / activistes survivants selon leurs propres termes. Tous les partenaires de Tous UNiS doivent veiller à ce que les droits, la sécurité, la dignité et la confidentialité des défenseurs des survivantes soient prioritaires et respectés.
5. **Stratégies gouvernementales et sociétales pour prévenir les VFFF** : Toute personne dans la société a un rôle important à jouer pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles et nous devons tous travailler ensemble dans tous les secteurs pour aborder les divers aspects de la violence.
6. **Transformateur** : Examen critique des rôles, des régimes et des pratiques de genre afin de créer ou de renforcer des normes et des dynamiques équitables en matière de genre pour des changements fondamentaux et durables pour les femmes et les filles.

5. PRINCIPALES ACTIVITÉS

La **couleur** orange continue d'être un outil des Nations Unies unifiant toutes les activités pour attirer l'attention mondiale sur l'initiative, cependant, à la lumière de la crise énergétique, cette année, nous n'appelons pas les partenaires à illuminer les bâtiments et les monuments en orange ou à le faire pour une période limitée le 25 novembre. Nous invitons les partenaires à envisager différentes façons de peindre le monde en orange, notamment en décorant les bâtiments, en portant la couleur orange et en aménageant des espaces numériques tout au long des 16 jours.